



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

Mantes la Jolie

***Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit***

Lettre d'informations municipales numéro 76.

Mai 2013

Election cantonale partielle au mois de juin.

Un petit « arrangement entre amis » sur le dos des Mantaises et des Mantais.

Le maire UMP de Mantés la Jolie vient d'abandonner son mandat de conseiller général des Yvelines.

Compte tenu de la date de cette démission, une élection cantonale partielle aura donc lieu dans les prochaines semaines – sans doute au mois de juin.

Cette troisième élection cantonale depuis le renouvellement général n'a qu'un but : permettre à Pierre Bédier de revenir en scène après sa condamnation judiciaire en profitant d'un vide juridique.

Pour qui en doutait encore, c'est bien le fantôme de Pierre Bédier qui hantait l'action de Michel Vialay.

CE PETIT « ARRANGEMENT ENTRE AMIS » EST INDÉCENT CAR IL SE RÉALISE SUR LE DOS DES MANTAISES ET DES MANTAIS.

Ceux-ci ont été particulièrement frappés par la politique menée par les deux compères : **AUGMENTATION DE PLUS DE 35% DES IMPOTS LOCAUX EN TROIS ANS, VENTE A LA DECOUPE DE NOTRE HOPITAL** au profit pratiquement exclusif de la FINEVE (*elle-même dirigée par un adjoint au maire*), **LA CONSTRUCTION DE 6.000 LOGEMENTS** (l'équivalent de la ville de Limay !) **ENTRE L'HOPITAL ET LA STATION D'EPURATION DE ROSNY-SUR-SEINE**, la mise à mal de nos établissements scolaires dont le dernier avatar en est **LA FERMETURE PROGRAMMEE DU COLLEGE ANDRE CHENIER.**

UN « NOUVEAU JEU DE CHAISES MUSICALES » POUR PRIVER LES MANTAIS D'UN VRAI DÉBAT

Non seulement ce « jeu de chaises musicales » a pour but d'aggraver encore les méfaits de cette politique mais il vise à priver les Mantaises et les Mantais d'un vrai débat, des informations nécessaires pour qu'ils puissent se prononcer en toute connaissance de cause.

La date de la démission de Michel Vialay, en effet, n'est pas anodine.

A la veille de la période estivale, elle précipite la tenue de l'élection et prive ainsi les Mantaises et les Mantais des informations auxquelles ils ont pourtant droit.

En clair : Pierre Bédier et Michel Vialay misent sur l'abstention des Mantais et la mobilisation des amis qui leur restent pour l'emporter. C'est immoral !

FAIRE ÉCHEC À CE MAUVAIS COUP.

Dans ces conditions, j'appelle les Mantaises et les Mantais à faire échec à ce mauvais coup.

Faire échec à ce mauvais coup, c'est contribuer résolument à défendre et à répondre aux besoins des Mantais : en matières d'imposition, de santé, d'emplois, d'urbanisme à taille humaine, de services publics performants, d'établissements scolaires de proximité.

**Contrairement aux ambitions personnelles qui s'affichent,
il y a besoin d'honnêteté, de détermination
et d'écoute de tous les Mantais.**

Pour notre part, avec tous mes amis, nous ne nous y déroberons pas.

Bien à vous,



Marc Jammet.

Ne laissez pas à d'autres le soin de choisir vos informations.

INFORMEZ-VOUS A LA SOURCE.

Davantage d'informations sur mon blog

→ <http://marc.jammet.over-blog.com>

Vous y trouverez notamment toute mon activité d' élu. Vous avez également la possibilité de réagir après chaque article ou de poser des questions auxquelles je répondrai.